

## BULLETIN CRITIQUE

### USAGE LINGUISTIQUE ET TEXTES EN PROVENÇAL : TRAVAUX RÉCENTS SUR LES XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Il est peu de périodes des études provençalistes dont la connaissance ait autant progressé au cours des deux dernières décennies que celle comprise entre le règne de Louis XIV et le Second Empire. Dans les histoires de la langue et la littérature occitanes, la région provençale a longtemps fait figure pour ces époques de parent pauvre en comparaison des régions plus occidentales. Des noms et quelques titres, procurés par les recensions bibliographiques du siècle dernier, étaient d'autant plus rituellement répétés par les auteurs de ces manuels que certains ne s'étaient apparemment pas préoccupés de lire les oeuvres citées, ni même parfois d'en rechercher un exemplaire. Ces patronymes obscurs témoignaient simplement d'une sorte de continuité très imparfaite de la pratique imprimée ou du moins écrite de la langue.

Les dernières décennies ont été marquées par un important investissement de la recherche régionale sur ces périodes<sup>1</sup>. J'en donnerai ici une recension bibliographique sans doute incomplète, incitation à lire des oeuvres qui, dans le cas des thèses de Ph. Gardy<sup>2</sup> et de R. Merle<sup>3</sup> constituent des contributions

---

1. Le précurseur le plus évident de cet *aggiornamento* est Auguste BRUN, *La langue française en Provence de Louis XIV au Félibrige*, Marseille, 1927. Bien d'autres travaux de ce grand romaniste seraient également à citer. Il convient aussi de rappeler l'ouvrage multicoté issu du D.E.S. de Robert AMBARD, *La comédie en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Aix, 1957 et l'importante thèse complémentaire de Jean STEFANINI, *Un provençaliste marseillais, l'abbé Féraud (1725-1807)*, Aix, 1969.

2. Philippe GARDY, *L'écriture occitane aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Origine et développement d'un théâtre occitan à Aix-en-Provence (1580-1730), l'œuvre de Jean de Cabanes*, Béziers, 1986, 2 vol., 1070 p.

majeures à la connaissance du passé régional. Plutôt d'ailleurs que de tenter d'en résumer la substance, je me bornerai à en dégager l'apport dans le renouvellement des études occitanes et à tracer un rapide bilan des perspectives de recherches.

Les travaux récents, en particulier ceux de R. Merle et Ph. Gardy<sup>4</sup>, ou les enquêtes bibliographiques conduites par François Pic<sup>5</sup>, Albert Giraud<sup>6</sup>, ont pour préalable une considérable quête documentaire à travers les bibliothèques et les dépôts les plus divers et un inventaire des textes subsistants. Certains n'existent plus qu'à un nombre infime d'exemplaires, parfois dans des bibliothèques étrangères ; d'autres n'ont jamais accédé à l'impression et doivent être repérés dans les catalogues des bibliothèques. Des manuscrits cités ou médiocrement publiés au siècle dernier sont introuvables.

Les résultats de telles enquêtes sont impressionnants. Le bicentenaire de la Révolution a été ainsi l'occasion de publier un inventaire, qui n'est d'ailleurs pas exhaustif et continue de s'enrichir de nouvelles découvertes<sup>7</sup>. Autre progrès, ces investigations ne se limitent plus aux centres urbains du quadrilatère Arles-Avignon-Aix-Marseille. R. Merle a ainsi inventorié la production du foyer toulonnais et de la Provence centrale et orientale, qui formera le département du Var<sup>8</sup>. L'aire du provençal alpin et du franco-provençal dauphinois a fait également l'objet d'explorations fort intéressantes et surtout d'éditions critiques d'œuvres parfois totalement oubliées<sup>9</sup>.

Ces chasses au trésor sont sans doute loin d'être achevées. Certains auteurs ne nous sont connus que par une mention du *Dictionnaire de la Provence* d'Achard ou par le catalogue de vente de la bibliothèque d'un collectionneur du siècle dernier. Un effort particulier reste à faire pour les oeuvres les plus modestes. Ainsi,

3. René MERLE, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840, inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges*, (thèse Montpellier III, 1987), Béziers, 1990, 2 vol., 1027 p.

4. Il conviendrait d'ajouter les articles de Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, dispersés dans des revues françaises et allemandes, qu'une reprise en recueil rendrait plus aisément accessibles.

5. Citons en particulier François PIC, "Approche bibliographique de la littérature religieuse en occitan imprimée aux XV-XIX<sup>e</sup> siècles", *Atti del Secondo Congresso Internazionale della "Association Internationale d'Etudes Occitanes"*, Torino, 31 agosto-5 settembre 1987, Turin, 1993, p. 559-587.

6. Albert GIRAUD, *Un théâtre populaire du temps de Noël ; inventaire bibliographique des pastorales théâtrales en Provence*, Marseille, 1984.

7. Henry BOYER et al., *Le texte occitan de la période révolutionnaire 1788-1800, inventaire, approches et lectures*, Béziers, 1989, 517 p.

8. R. MERLE, *Inventaire du texte provençal de la région toulonnaise, de la pré-Révolution à la Seconde République*, La Seyne, 1986.

9. R. MERLE, *Une mort qui n'en finit pas ? L'écriture de l'idiome natal de la fin de l'Ancien Régime à la naissance du Félibrige*, Nîmes, Marpoç, 1990 et *Lutte ouvrière et dialectes. Guillaume Roquille, Rive-de-Gier, 1840*, La Seyne, 1989 et [G. ROQUILLE], *Breyou et so disciplo, poëmo burlesquo*, éd. de Fernand RUDE et René MERLE, *ibidem*. R. MERLE, *La montagne et l'idiome natal des années 1780 à 1830. Barcelonnette, Hautes-Alpes, Isère du Sud, vallées vaudoises*, *ibidem*.

quiconque a consulté des recueils de cantiques provençaux ou français imprimés en Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles a observé l'indication de timbres par citation d'*incipit* en provençal. Ces derniers mériteraient d'être systématiquement recensés ; certaines des chansons dont ils révèlent à la fois l'existence et la popularité ne semblent pas encore repérées et leur texte n'est peut-être pas autrement connu.

Les historiens de la littérature d'oc ont été longtemps marqués par la hantise de la qualité "littéraire" des écrits provençaux d'autrefois, qui avait pour conséquence l'orpaillage de la production disponible et la dévalorisation des textes de ce *corpus* qui correspondaient mal aux genres nobles et aux valeurs de ce qui constitue en France, de La Harpe à Lagarde et Michard, la littérature dite "savante". Des jugements péremptoires sur la médiocrité littéraire de la production occitane du temps des Bourbons ou sa vulgarité foncière achevaient de la discréditer. Seuls de rares auteurs en étaient exceptés et leurs oeuvres faisaient *ipso facto* figure d'humbles pierres d'attente du grand oeuvre qui allait venir du côté de Maillane ; ils recevaient dès lors le label de "précurseurs du félibrige". L'historiographie de naguère, incarnée par E. Ripert et réduite en schéma pédagogique par ses épigones<sup>10</sup>, avait même interprété de ce côté-ci du Rhône ces siècles mal explorés comme une phase de "décadence", préalable à la "renaissance" mistralienne. Ce schéma mérite d'être nuancé plus qu'infirmé. Ph. Gardy montre bien le déclin sinon le *collapsus* de la créativité provençalaisante à Aix entre Brueys et Cabanes. Quantitativement, l'ensemble des textes retrouvés ou découverts ne constitue à première estimation qu'une faible partie de la production littéraire de l'espace régional des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui est très majoritairement en français. Le texte occitan des temps révolutionnaires représente pareillement une goutte d'eau dans l'océan de prose et de vers qu'a fait naître dans le Sud-Est la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'expression écrite en provençal est aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> une exception volontariste et assumée comme telle. Qualitativement, le mélange des procédures relevant de l'histoire avec les démarches de la critique littéraire naguère pratiquée tendait à en sous-estimer la signification documentaire et à mesurer son intérêt à l'aune d'une appréciation esthétisante. L'on doit cependant reconnaître qu'aucun écrivain majeur n'émerge en Provence de ces temps (encore que J. de Cabanes constitue un fort bon auteur et que N. Saboly soit ordinairement sous-évalué<sup>11</sup>) et que la lecture des textes des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle donne *a contrario* la mesure de l'élan félibréen qui portera F. Mistral<sup>12</sup>, J. d'Arbaud ou M.-F. Delavouët.

10. Ainsi André GOURDIN, *Langue et littérature d'Oc*, Paris, coll. "Que sais-je ?", 1949.

11. H. Moucadel lui a consacré en décembre 1996 une thèse dont on peut souhaiter la publication.

12. Lequel a récemment bénéficié d'une biographie digne de lui : Claude MAURON, *Frédéric Mistral*, Paris, 1993.

Les chercheurs de la dernière décennie ont remis en cause ces présupposés, même si les réserves de certains d'entre eux subsistent à l'égard des genres réputés "mineurs" ou relevant de la "paralittérature". Les travaux de Philippe Gardy ont ainsi montré l'intérêt documentaire des comédies de F. Carvin<sup>13</sup>, dont les qualités littéraires sont modestes, mais aussi la valeur indiscutable de l'oeuvre de l'Aixoïis Jean de Cabanes (Aix, 1654-1717), restée presque entièrement manuscrite, auquel il a consacré l'essentiel de sa thèse d'État après avoir procuré une anthologie de ses *contes*<sup>14</sup>. Les recherches de René Merle portent significativement sur l'écriture du provençal et s'étendent aux traces d'archives.

Un souci plus strict de publications scientifiques, dû à l'intervention de linguistes et dialectologues, et la possibilité plus prosaïque de publier en fac-similé la photocopie des éditions anciennes ont contribué à un meilleur respect du texte original, et en particulier de son orthographe. C'est le cas d'éditions critiques suscitées par le bicentenaire de la Révolution<sup>15</sup>.

Ce *satisfecit* doit être cependant nuancé : le militantisme à courte vue de certains "mainteneurs" a encore pour conséquence l'apparition de réalisations bâclées ou peu satisfaisantes, à la diffusion certes confidentielle mais qui suffisent à occuper de façon regrettable un marché éditorial particulièrement restreint. Pour s'en tenir à deux exemples, le bicentenaire de la comédie d'E. Pélabon *Maniclo, vo lou groulier bel esprit* a provoqué la diffusion d'une réédition polycopiée de cette oeuvre, dans une version tardive, peu respectueuse du texte original et nullement de son orthographe initiale. Cette initiative intempestive a fait échouer un projet d'édition commentée d'une oeuvre qui a joui d'une longue popularité et n'est disponible ordinairement dans les catalogues de la librairie d'occasion que dans des éditions tout aussi exécrables. Les mêmes errements ont prévalu lors du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la *pastorale Maurel* : un groupe de félibres a publié à cette occasion un petit ouvrage qui n'est point entièrement dénué d'intérêt mais n'offre qu'une modeste idée de ce qu'une collaboration avec historiens et ethnologues aurait permis de réaliser autour d'une oeuvre et d'un homme qui méritaient mieux<sup>16</sup>. L'on dispose par ailleurs d'une belle traduction versifiée de cette

13. Ph. GARDY, *Langue et société en Provence au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre de Carvin*, Paris, 1981.

14. Ph. GARDY, *L'écriture occitane*, op. cit. et *Un conteur provençal au XVIII<sup>e</sup> siècle : Jean de Cabanes, suivi de vingt contes de Jean de Cabanes*, Aix, 1982.

15. Claude MAURON et François-Xavier EMMANUELLI, dir., *Textes politiques de l'époque révolutionnaire en langue provençale. I textes en prose (discours, adresses, traductions)*, Saint-Rémy, 1986. R. BERTRAND, Ph. GARDY et R. MERLE, édition critique de J.-B. REMUZAT, *La verita desplegado per un pouèto villageois*, La Seyne, Bulletin de la Société d'Etudes historiques du Texte dialectal, N°2, 1988, et René MERLE, Antoine TRAMONI, Michel VOVELLE, *Toulon 1789-1790, Etienne Pelabon et La Réunion patriotique*, *ibidem*, n° 3, 1988.

16. Comité du 150<sup>e</sup> anniversaire, *Antoine Maurel, pastoralier, poète, félibre, mutua-liste*, Marseille, 1994. Sur Maurel, l'étude essentielle est l'article d'A. GIRAUD, "Antoine Maurel et Marseille", *La France latine*, n° 110, 1990, pp. 87-101.

pastorale<sup>17</sup>, mais point encore d'une édition critique qui détermine en particulier l'origine des parties chantées.

La recherche occitane tend à s'affranchir enfin de représentations implicites et contradictoires nées des anthologies et des histoires de la littérature directement transposées de celle de la littérature française<sup>18</sup>. Certains historiques de la création d'oc en faisaient naguère une sorte de doublet mineur ou d'écho provincial de la production en français, qui aurait évolué parallèlement à cette dernière en en reproduisant plus ou moins et de façon assourdie les phases et les écoles ; d'autres s'aventuraient à lui conférer une autonomie qui en faisait une sorte d'isolat. Les travaux récents ont pour point commun de ne plus considérer la création en provençal comme allant de soi. Bien au contraire leurs auteurs et en particulier Philippe Gardy et René Merle replacent sans cesse l'expression provençale dans le contexte d'une diglossie ambiante, donc d'un statut différentiel des langues en présence, et d'un "déclassement linguistique" du provençal qui lui impose d' "inventer, pour exister et pour perdurer, ses propres systèmes de légitimation" (Ph. Gardy). Entre la gloire ancienne des troubadours – dont R. Merle montre que leur oeuvre est encore très peu connue et souvent mal appréciée –, et le discours dépréciatif de la corruption par francisation d' une langue "abandonnée au peuple", l'usage du provençal est celui d'une "écriture de la marge" (R. Merle). Les chercheurs s'interrogent longuement sur les raisons d'un tel choix de la part de scribes qui pour la plupart, étaient susceptibles de s'exprimer par écrit en français et qui ont d'ailleurs assez souvent eu l'occasion d'en donner la preuve. Ils définissent le poids des modèles procurés par la littérature française ambiante pour mieux définir le degré d'autonomie et de liberté recherché – et atteint par un auteur tel que Jean de Cabanes –, à travers l'option délibérée pour l'expression occitane. L'analyse fine des discours sur la langue, la définition du rapport au français de la production provençale constituent l'un des acquis épistémologiques les plus féconds de ces dernières années<sup>19</sup>.

Les explications avancées pour ces choix linguistiques empruntent fréquemment leurs concepts ou du moins leur vocabulaire à la psychanalyse de façon souvent trop allusive : le "plaisir de langue", la "libido" des auteurs, leur "pulsion d'écriture", la jouissance (parfois liée à la scatologie) à pratiquer une "langue du peuple" et non une "langue châtiée". Un substantiel recueil d'études

17. Par Charles GALTIER, édition avec texte en regard, Marseille, 1978 ; d'autres pastorales ont été rééditées en fac-similé par l'abbé Petit (Raphèle-les-Arles).

18. La notion de "littérature occitane" a fait l'objet d'une note importante de Ph. GARDY, "Histoire littéraire moderne", *Amiras. repères occitans*, n° 66, 1983, p. 87-92.

19. Il convient d'ajouter les travaux de Jacques GUILHAUMOU, *La langue politique et la Révolution française*, Paris, 1989, sur le "colinguisme", et l'ouvrage de Pierre PASQUINI, *Les pays des parlers perdus*, Montpellier, 1994.

est même titré... "Les fous de la langue"<sup>20</sup>. Cette approche intéressante mériterait d'être davantage théorisée car elle paraît parfois tendre à relever quelque peu de la pétition de principe. Il en est de même des analyses portant sur les appartenances sociales (et la "conscience de classe") des auteurs, qui pâtissent du déficit prosopographique qui frappe les auteurs provençalisans antérieurs au Félibrige<sup>21</sup>. Il conviendrait en particulier de préciser davantage le statut social de nombre d'entre eux et si possible leur place dans l'*intelligentsia* et la notabilité régionales, ce qu'un bon généalogiste devrait parvenir à faire<sup>22</sup>. A ce sujet, le pouvoir et le prestige symbolique des catégories supérieures et médianes de la société provinciale d'Ancien Régime ne sont que très relatifs et gagneraient à ne pas être surestimés: la plupart des notables provençaux qui prenaient la plume ne disposaient sans doute dans la capitale ni des relations ni des réseaux de sociabilité intellectuelle susceptibles de leur offrir une intégration aisée à la République des Lettres, fussent-ils parfaitement francophones. En revanche, l'écrivain dialectophone dont les productions deviennent populaires en sa ville peut y jouir des dividendes d'une notoriété "de l'entre-deux des cultures", dont la position actuelle d'érudit local à succès donne idée<sup>23</sup>.

Par ailleurs, l'on regrette qu'à l'exception tout à fait notable de Pierre Pasquini, les provençalistes s'aventurent si peu dans le comparatisme et n'examinent que rarement à titre de comparaison des situations extérieures à l'Hexagone où une production écrite persiste dans des langues dépourvues de l'appui institutionnel d'un pouvoir d'état. Mais c'est là sans doute un défaut assez général de la recherche en France.

L'on en juge, l'ampleur du renouvellement des savoirs et des perspectives a été considérable au cours des deux dernières décennies. Le fait est d'autant plus remarquable que les ouvriers sont peu nombreux, surtout lorsqu'ils sont à la fois spécialistes de la langue et d'une discipline des sciences humaines – soit essentiellement l'histoire de la littérature, la linguistique et l'histoire. Le poids de ces trois spécialités reste inégal et l'historien moderniste pour-

20. "Les fous de la langue, langue, littérature et idéologies occitanes au XIX<sup>e</sup> siècle", *Amiras. Repères occitans*, n° 13, 1986.

21. Il est surprenant qu'à propos de M. Blanc-Gilly, futur député à la Législative, R. Merle ne puisse préciser s'il fut avocat ou négociant, s'il est né à Marseille ou dans le Gard (p. 98); cet "homme de loi et d'affaires" (p. 99) ne saurait de plus être pertinemment qualifié d'"aristocrate observateur" (p. 102).

22. Je puis du moins témoigner qu'à la suite de la publication de l'étude de Ph. Gardy sur "Carvin", il m'a suffi d'une rapide recherche pour identifier cet auteur marseillais: R. BERTRAND, "François Carvin (1777-1842)" dans *Menestral, l'art des pays d'Oc*, n° 31, 1983, p. 22-26.

23. J'ai tenté de montrer ce statut d'ailleurs fragile dans R. BERTRAND, "J.-B. Nalis ou les charmes discrets d'une littérature bilingue sous Louis XV", *Lengas, revues de sociolinguistique*, N° 28, 1990, p. 49-61. Plusieurs communications des actes du colloque *Victor Gelu, Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle*, Aix, 1986 constituent des contributions intéressantes au problème de ce type de gloire localisée. L'ouvrage de Ph. GARDY, *Donner sa langue au Diable. Vie, mort et transfiguration d'Antoine Verdié, Bordelais*, Montpellier, 1990, pourrait servir d'exemple méthodologique pour étudier le cas d'un Pierre Bellot par exemple.

rait sans doute contribuer davantage à ce progrès général par deux aspects qui relèvent davantage de ses sources usuelles ou de ses problématiques.

- Les études occitanes tendent à continuer de privilégier la création "littéraire". S'avère beaucoup moins exploré l'autre usage de la langue vernaculaire, qui est de nature tactique ou utilitaire et vise avant tout à mettre un message à la portée du plus grand nombre ou des "illitérés", comme l'on disait alors. C'est certes le cas de textes des temps révolutionnaires qui ont fait l'objet grâce au bicentenaire d'un important effort de publication et d'analyse<sup>24</sup>. Cependant les travaux sur les textes religieux, catéchismes, prédications et surtout recueils de cantiques sont beaucoup moins avancés alors qu'ils constituent sans doute la majeure part de l'imprimé en provençal des XVII<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>25</sup>. Bien que les niveaux de langue du théâtre marseillais de la fin du XVIII<sup>e</sup> et des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle aient été finement analysés, les enquêtes ne descendent qu'assez rarement encore jusqu'à la récolte de ces miettes de provençal que sont les courtes citations, les bribes de phrases, les réparties ou les injures éparées dans des textes en français aussi variés que les procédures judiciaires, les annales d'histoire locale du XIX<sup>e</sup> siècle, les romans et les récits biographiques<sup>26</sup>. L'on ajoutera les "méridionalismes" que laisse échapper l'expression écrite des "peu lettrés"<sup>27</sup>.

- Le passage de l'histoire de la littérature à une "histoire des mentalités" ou plus précisément une histoire "socio-culturelle" est manifeste, en particulier chez René Merle. Le lien se fait cependant de façon plus inégale avec l'ethno-histoire et moins encore avec l'histoire (renouvelée) de la vie matérielle, de ses repré-

24. Outre les références déjà citées, voir H. BOYER et Ph. GARDY éd., "La question linguistique au Sud au moment de la révolution française", *Lengas, revue de sociolinguistique*, n° 17 et 18, 1985. R. MERLE éd., "Révolution, contre-révolution. Le texte dialectal de la période révolutionnaire : Provence, Bas-Languedoc oriental, Dauphiné", *Cahiers critiques du patrioisme*, N° 2, 1986. "L'invention du Midi, représentations du Sud pendant la période révolutionnaire", *Amiras. Repères occitans*, n° 15-16, 1987.

25. Je me suis efforcé de définir les problèmes qu'ils posent dans R. BERTRAND, "Latin et langue(s) vulgaire(s) : les langues du catholicisme provençal (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)", dans J.-C. BOUVIER et Cl. MARTEL, *Les Français et leurs langues*, Aix, 1991, p. 333-348 et "L'historien et les textes religieux occitans des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles", dans G. GOUIRAN éd., *Actes du III<sup>e</sup> congrès international d'études occitanes, Contacts de langues, de civilisations et d'intertextualité*, Montpellier, 1992, p. 45-54. Voir également R. MERLE, "Langue ou parole ? L'église de Provence et l'idiome natal du Concordat à la fin de la Monarchie de Juillet. Héritages du XVIII<sup>e</sup> siècle et novations", *Provence historique*, T. XLIII, fasc. 171, 1993, p. 77-85. De façon plus générale, Michel LAGREE éd., *Les parlers de la foi. Religion et langues régionales*, Rennes, 1995.

26. Avec de belles exceptions: R. MERLE, "1846. L'apparition de La Salette et le patois", *Lengas, revue de sociolinguistique*, n° 31, 1992, p. 69-105.

27. Cf., Sonia BRANCA-ROSOFF et Nathalie SCHNEIDER, *L'écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, 1994. Les textes analysés et publiés dans cet ouvrage ont été transcrits aux Arch. dép. des Bouches-du-Rhône.

sentations et de son vocabulaire. Il est regrettable que l'on continue à écrire l'histoire du texte provençal hors d'un contexte plus large de définition et valorisation progressives de *tous* les éléments qui sont considérés ou revendiqués comme autant de constituants d'une "petite patrie" ou d'une provençalité plus large. C'est en ce sens que le Félibrige et ses prodromes ne paraissent pas encore entièrement insérés par la recherche dans l'analyse du mouvement des nationalités. L'élaboration d'une langue écrite susceptible de satisfaire aux exigences sociales d'une production savante va de pair avec la construction d'une identité par réglementation d'une tradition festive, et d'objets considérés comme typiques. Des travaux récents, dont les auteurs sont proches du mouvement félibréens<sup>28</sup> ou se situent hors de cette "appartenance"<sup>29</sup>, laissent cependant penser que l'on s'en approche. Mais la pré-histoire de cette codification et de cette valorisation gagnerait à intégrer cette variété de "primitifs de l'ethnologie provençale" (M. Vovelle) que sont volontairement ou non les auteurs "littéraires", ne serait-ce que pour définir quand leurs allusions à un phénomène commencent à être marquées par la connivence identitaire<sup>30</sup>.

Il est enfin net que l'histoire culturelle de la Provence passe par la prise en compte globale de la production de ses lettrés, qu'ils aient écrit en latin, français ou provençal. Ceux de ces auteurs qui n'ont eu qu'une réputation régionale, soit la grande majorité, sont aujourd'hui d'autant plus mal connus et oubliés qu'ils n'ont pas écrit en provençal. L'oeuvre d'Auguste Brun pourrait là encore servir d'exemple, puisqu'il fut l'un des derniers à étudier ces écrivains négligés. Leur étude devrait permettre de renouveler nos connaissances désormais datées sur la "vie intellectuelle" régionale et d'ailleurs de mieux situer les auteurs d'expression provençale.

Régis BERTRAND

28. De ce point de vue, Maurice GUIZ, Thierry LEFRANÇOIS et Rémi VENTURE, *Le galoubet-tambourin, instrument traditionnel de Provence*, Aix, 1993, est exemplaire par sa méthode comme par ses conclusions et il est permis de regretter que l'absence de service de presse à *Provence historique* de la part de l'éditeur n'ait pas permis d'en rendre compte longuement.

29. Pierre PASQUINI, "Le Félibrige et les traditions", *Ethnologie française*, 1988/3, p. 237-266 et également Philippe MARTEL, "Le Félibrige" dans Pierre NORA dir., *Les lieux de mémoire*, T. III, *Les France*, vol. 2, *Traditions, enracinements*, Paris, 1993, p. 556-611.

30. Exemple d'une telle approche : Brigitte BREGEON-POLI, "Va pour treize ! La tradition des desserts de Noël en Provence", *Terrain*, n° 24, 1995, p. 145-152 et "Les treize desserts de Noël : genèse d'une tradition", *Marseille*, n° 179, 1997, p. 107-111.